

Département de  
l'Isère

Arrondissement de  
la Tour du Pin

Commune de  
**BRANGUES**

## Extrait du registre

Des

### Délibérations du Conseil Municipal

#### SEANCE du 18 JANVIER 2019

Date de la convocation :  
**15/01/2019**

L'an deux mil dix-neuf Et le 18 janvier à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Didier LOUVET, Maire

Nombre de Conseillers : 13  
Présents : 7

Présents :

Votants : 8

Didier LOUVET, Germaine BUYRET, Georges SOTTIZON, Aurélie FAVRE, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Geneviève TRICHON, Robert PYOT,

Absents excusés : Christophe MASAT, Mireille CONTE, Nadège MICHOU, Sylvain GRANGER, Alix LARCHEY, Éléonore CHARREL,

Procurations : 1

Secrétaire de séance : Germaine BUYRET nommée à l'unanimité.

Le maire ouvre la séance à 19h30 après avoir fait l'appel. Il soumet à l'approbation du Conseil le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, du 13 décembre 2019 qui est adopté à l'unanimité.

#### Débat sur l'application des directives sur le Grand Débat National

Votants : 8

Après avoir présenté les directives transmises par l'état au sujet du Grand Débat National, après avoir entendu le point de vue de chacun, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- De mettre en place un cahier de doléances à la mairie, dont les messages seront transmis aux instances supérieures.
- De ne pas organiser de débat sur la commune, mais de faciliter matériellement la possibilité d'une organisation par tout autre, par la mise à disposition de salle, ou bien l'édition de tract pour la population.
- De rappeler à la population comment s'organise le débat par un affichage public et une information via mail ou facebook.

Fin de séance à 20h30.